BLÉ Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B. N° 239 OCTOBRE 2012

HUMEUR DE BLE

SORTIE DE ROUTE

Au Salon de l'Elevage à Rennes le 11 septembre, le président de la République affirmait que la France devait « contribuer à nourrir la population de la planète », qu'il avait « la volonté de faire du secteur agricole un atout du redressement productif », «qu'à un moment où les ressources doivent être mobilisées pour produire davantage, il est inacceptable de voir disparaitre 100 000 hectares de terres agricoles tous les ans ». Puis, exprimant un soutien de principe au verdissement de la PAC, il soulignait que « produire mieux ne peut être synonyme de produire moins », qu' « il nous faut, à la fois, produire davantage mais différemment ».

C'est donc une vraie sortie de route qu'ont effectuée trois semaines plus tard les ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie en annonçant que chaque exploitant devrait consacrer désormais 4% de sa surface à des « particularités topographiques » (haies, jachères, arbres et plantations, pièces d'eau etc.) au lieu de 3 % jusqu'à maintenant, un maximum aux yeux des agriculteurs. Sur un grand nombre d'exploitations, cela reviendrait à faire baisser les surfaces cultivées. Plusieurs dizaines de milliers d'hectares sont en jeu.

Il faudrait, paraît-il, se mettre en position de bien négocier les modalités de mise en œuvre du taux de 7 % de surfaces d'intérêt écologique que propose la Commission européenne au titre du verdissement. Où y-a-t'il urgence, diplomatiquement, alors qu'à l'inverse du nôtre, aucun autre pays de l'U.E. n'impose aujourd'hui à ses exploitants ce type de contraintes réglementaires ? Où sont les repères posés à Rennes?

MARCHÉS

RÉCOLTE DE BLÉ MÉDIOCRE AU BRÉSIL : DES INCIDENCES SUR LES FLUX MONDIAUX

La récolte de blé au Brésil -elle a commencé ce mois-ci- s'annonce plutôt médiocre quantitativement comme qualitativement au sud du pays et il n'est pas exclu que les exportations françaises vers le Maghreb puissent en profiter.

Susceptible de devoir importer environ 1 million de tonnes de plus durant la campagne 2012/2013 que durant la précédente, le deuxième importateur mondial de blé qu'est le Brésil pourrait ainsi absorber des parts encore plus élevées que d'habitude des volumes exportables de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay. L'Argentine et l'Uruguay auraient alors une capacité limitée d'approvisionner l'Algérie et le Maroc, à qu'ils ont vendu 2 Mt en 2011/2012. L'Argentine en ce qui la concerne devrait être d'autant plus bridée que ses surfaces de blé n'ont quasiment jamais été aussi basses et que, par ailleurs, ses cultures ont souffert de graves inondations dans la province de Buenos-Aires.

Un tel contexte pourrait donc favoriser les exportations de la France vers l'Algérie et le Maroc, qui a engrangé cette année une petite récolte, contrairement aux trois précédentes. Mais il est imaginable également que le Brésil s'adresse davantage aux Etats-Unis, comme pourraient le faire eux aussi l'Algérie et le Maroc. Et beaucoup dépendra aussi, dans la composition des flux mondiaux de blé, de la récolte australienne, la plus tardive de l'hémisphère sud, encore très difficile à apprécier.

Source : France Export Céréales

SUR-TAXATION DE LA BIÈRE : LES CÉRÉALIERS TRÈS ATTENTIFS

Dans le débat en France sur le projet de sur-taxation de 160 % de la bière, l'AGPB, qui a appelé le Gouvernement à bien évaluer l'impact d'une telle mesure, prend acte du courrier de protestation qu'ont adressé sur le sujet 54 députés aux ministres concernés de tous bords politiques, à l'exception d'EELV.

Les céréaliers français sont très attentifs à l'évolution de ce débat. Figurant parmi les meilleurs producteurs mondiaux d'orge de brasserie, ils s'impliquent en effet pleinement aux côtés des malteurs et des brasseurs dans les efforts qu'effectue la filière orge de brasserie-malt-bière pour s'adapter aux attentes des consommateurs.

Ils ne veulent donc pas que les débouchés de leur production d'orge -espèce très cultivée en France et essentielle à la diversité des cultures- risquent d'être entamés. Ni que puisse être affectée par la même occasion l'activité et donc le dynamisme les malteurs français, qui sont leurs clients directs, qui comptent dans leurs rangs trois leaders mondiaux et dont les usines contribuent à l'emploi rural.

BIODIVERSITÉ

PLÉTHORE DE PLATS AU MENU POUR DES ABEILLES ALSACIENNES

A l'investigation du Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), une expérimentation d'interculture mellifère est aujourd'hui en cours sur une parcelle agricole à La Wantzenau, au nord de Strasbourg. Elle vise à la fois à mesurer l'intérêt agronomique de faire pousser des plantes mellifères entre deux cultures annuelles et à voir lesquelles préfèrent les abeilles.

Sur un plan général, l'intérêt des semis de mélanges fleuris mellifères est que, réalisés en seconde partie d'été, ils offrent à l'automne aux abeilles une alimentation plus abondante et de qualité renforcée. C'est un facteur-clef pour une bonne défense immunitaire pendant la période hivernale contre les fléaux que représentent pour elles les parasites Varroa et Nosema Cerenae. L'expérimentation de La Wantzenau est la première dans laquelle il est proposé un cocktail aussi varié de plantes aux abeilles : 14 mélanges différents de plantes sont utilisés.

Pour savoir quelles espèces attirent le plus les abeilles des trappes posées à l'entrée de quatre ruches placées à proximité de l'interculture servent à récolter les grains de pollen tombés des pattes des butineuses. Ceux-ci sont ensuite analysés en laboratoire. La variété des mélanges semés doit également servir à distinguer les mérites de chacun d'eux pour les agriculteurs, notamment en mesurant en fin d'hiver les reliquats azotés qui sont apportés dans le sol par la dégradation de la végétation de l'interculture et permettent donc par la suite de réduire les doses d'engrais azotés.

AGPB
Céréaliers de France

BLÉ Contact
LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

EN REVUE DE PRESSE

« NITRATES – ATTENTION, ILS SONT BONS POUR LA SANTÉ! »

Ainsi est intitulé un article publié dans son n° d'octobre par la revue Science et Vie. Il met face à face, d'un côté, la norme des 50 mg maximum de nitrates par litre d'eau et les accusations portées sur le plan sanitaire contre cette substance, et de l'autre, des travaux scientifiques d'après lesquels, écrit l'auteur, « il semble que, désormais, la comparaison entre les risques et les bénéfices d'une consommation de nitrates tourne nettement à l'avantage de ces derniers ».

Très sommairement, les effets bénéfiques des nitrates (NO_3^-) décrits dans l'article sont de trois ordres : le monoxyde d'azote (NO) fabriqué par le corps à partir des nitrates que nous absorbons renforce le système cardiovasculaire via divers processus ; par ailleurs, il améliore le rendement énergétique des muscles, les rendant ainsi plus endurants; enfin, extraits du sang dans les glandes salivaires, les nitrates de la salive sont réduits par la flore buccale en nitrites (NO_2^-) et peroxynitrites ($ONOO^-$) qui font obstacle aux infections microbiennes.

Restent les accusations d'empoisonnement du sang des nourrissons proférées depuis plus de 60 ans contre les eaux nitratées et le classement des nitrates en cancérogènes probables par certains scientifiques. Sur le premier sujet, Science et Vie explique que l'évolution des connaissances a mis en évidence la nécessité d'une présence de germes dans l'eau pour déclencher l'empoisonnement. Sur le second, il constate le désaccord existant entre scientifiques, ceux qui mettent en cause les nitrates reconnaissant du reste que leurs allégations de risque cancérogène doit être resituée dans un bilan global risques-bénéfices.

TRANSPORTS

CÉRÉALES ET VOIE D'EAU, UN ACCORD POUR FAIRE ENCORE DAVANTAGE ENSEMBLE

Doubler d'ici 2020 la part de céréales, des oléoprotéagineux, des engrais et des coproduits du travail des grains qui sont transportés en France par voie d'eau, tel est l'objectif d'un accord récemment signé sous les auspices de FranceAgriMer par Voies navigables de France (VNF) et les différents acteurs des filières grains et engrais.

Après avoir déjà doublé depuis la fin des années 90, cette part est aujourd'hui estimée à environ 12 %, mais elle varie selon les régions, s'établissant par exemple à 40 % dans le Bassin Parisien, le Nord-Pas-de Calais et à 10 % en Picardie ainsi qu'en Champagne-Ardenne. L'intérêt de la faire augmenter est à la fois économique et écologique. En céréales, pour un trajet-type de 350 km, la voie fluviale coûte environ 30 % moins cher que le train et le camion en utilisant des barges de grand gabarit et 20 % avec des péniches de petit gabarit. En outre, le transport par voie d'eau génère moins de gaz à effet de serre que les deux autres.

Le protocole d'accord vise au développement du réseau à grand gabarit, à la massification des convois à partir d'implantations logistiques interentreprises et à l'amélioration de la cale existante comme à son renouvellement. Les projets d'aménagement et de creusement de voies d'eau que l'accord met en exergue portent sur la liaison Seine-Escaut, la liaison Saône-Moselle/Saône-Rhin et l'axe Rhône-Méditerranée. Les différents signataires s'engagent à se transmettre toutes informations permettant d'appréhender les flux, les trafics et les projets d'infrastructures.

INFOCHIFFRES

HAUSSE DU PRIX DES CÉRÉALES : L'IMPACT SUR LES COÛTS DE PRODUCTION DES ÉLEVEURS

En France, le coût de production pour 1 kg de porc sortie élevage s'élève fin 2012 à 1,75 €, contre 1,55 € pour la moyenne de l'année 2011. Cette augmentation de 20 centimes (+13 %) est intégralement due à la hausse du prix de l'aliment du bétail, passé de 1,05 à 1,25 € (+ 19 %). Dans cette progression du prix de l'aliment, 9 centimes (46%) sont imputables à l'évolution des cours des céréales et 9 centimes également à celle des tourteaux d'oléagineux, le reste venant d'autres matières premières.

En volaille, à comparaison similaire dans le temps, le coût de production pour 1 kg sortie élevage augmente en moyenne de 16 %. Là aussi, cette augmentation doit être intégralement mise sur le compte de la hausse du prix de l'aliment, laquelle est causée à hauteur de 37 % par la montée des cours des céréales et à 63 % par celle des tourteaux de soja.

En viande bovine et en lait, la hausse des coûts de production due à l'aliment acheté (hors fourrages et grains produits sur l'exploitation, donc) s'élève respectivement à 4 et à 8 %, essentiellement à cause des tourteaux.

Source : IFIP (porc), ITAVI (volailles), Institut de l'Elevage (produits bovins)

MERCOSUR : LA CULTURE DU BLÉ SANS CESSE GRIGNOTÉE PAR LE SOJA ET LE MAÏS

Les surfaces dédiées au blé ne cessent de diminuer dans les pays du Mercosur (Brésil, Venezuela, Argentine, Paraguay et Uruguay, ces trois derniers pays -notamment l'Argentine- étant des exportateurs nets). Causes principales : le blé est moins rentable que les maïs et sojas, qui, à l'inverse de lui, sont génétiquement modifiés ; en Argentine, de loin le pays le plus producteur de blé du Mercosur, le fonctionnement erratique des licences d'exportation auquel est spécifiquement soumise cette céréale pousse de plus en plus les agriculteurs à cultiver de l'orge à sa place.

16 ans d'évolution des surfaces semées en blé dans les pays du Mercosur

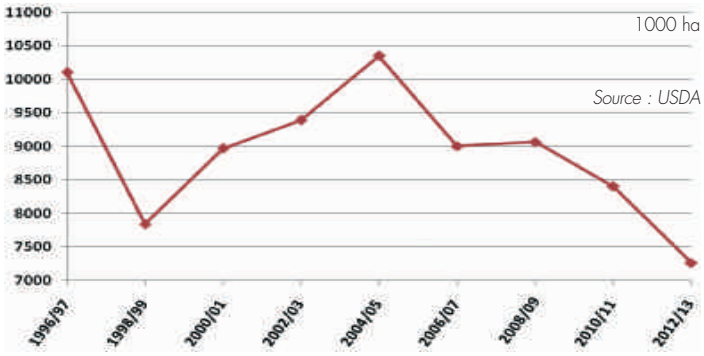

LES EMBARQUEMENTS DU BLÉ TENDRE DANS LES PORTS FRANÇAIS EN 2011/2012

(en tonnes)

Ports	Volumes	Ports	Volumes
1) Rouen	5 295 699	7) Bordeaux	169 500
2) La Rochelle/ La Pallice	1 638 000	8) Les Sables d'Olonne	58 149
3) Dunkerque	1 011 445	9) Port la Nouvelle	52 541
4) Nantes/ St Nazaire	820 269	10) Tonnay-Charente	46 905
5) Fos sur Mer	487 590	11) Sète	12 000
6) Caen	198 950		*Source : Infograins*

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.

Rédaction achevée le 17/10/2012

AGPB
CÉRÉALIERS DE FRANCE

BLE CONTACT est mis en ligne sur le site ***www.agpb.fr***
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.